

Journée du Huit et du Quatre avec barreurs et 1^{ère} Etape du Championnat National Jeune U15

Dimanche 22 Novembre 2026**COGNAC**

Participation :

Les épreuves de la journée du huit et du quatre avec Barreur sont ouvertes aux équipages homogènes de club, mixte et mixtes de clubs. Le championnat Jeune pourra se courir en huit de couple (8x+) en quatre de couple avec barreur (4x+), et en Yolette (Y4x+). Les masters et les loisirs sont à inscrire dans la catégorie Senior. Distance du matin 3000 m. et Distance après midi 500 m.

Pour information : la montée dure entre 15 et 20 minutes selon les catégories. : **Possibilité de 3 rotations par bateaux** (4 maxi si possible selon le programme).

Engagements :

Les engagements sont à faire par les clubs sur le serveur de la FFA, **jusqu'au Samedi 14 Novembre à 22h.**

Les courses 2, 3, 5, 6, 7 et 11 sont les courses officielles du **Championnat Jeune.**

Dans le cas de **mixtes de clubs**, les engagements sont à **faire sur le fichier « rotation des coques et onglet »** spécifique envoyé ci joint avec l'avant programme, et à renvoyer : avironcognac@wanadoo.fr

Merci également de bien vouloir nous envoyer par mail (avironcognac@wanadoo.fr) **les détails de vos coques (couple ou pointe) que vous comptez utiliser et mettre à disposition pour cette journée. Voir document joint « rotation des coques et onglet... ».**

Le Président du Jury : Patrick MARCEL

Arbitres : Robin Le BARREAU –Katia BELLLOT – Maxime Grondat

Forfait

En cas de forfait, celui-ci doit être déclaré par écrit par le délégué de l'association en indiquant les motifs lors de la réunion des délégués. Le forfait non déclaré à la réunion des délégués ou sans raison médicale à l'issue de la réunion peut être sanctionné d'une amende de 50 Euros conformément au code des régates.

Remplacement

Le remplacement est déclaré par écrit au président de jury lors de la réunion des délégués ou au plus tard une heure avant la première épreuve de l'équipage. Le remplacement n'est autorisé par le président du jury que pour raison médicale constatée par un médecin.

Calendrier :

- Jeudi 29 Octobre 2026 à 14h00 ouverture des inscriptions sur : <https://intranet.ffaviron.fr/auth/login>
- **Samedi 14 Novembre 2026 à 22h00 clôture des inscriptions**
- Vendredi 20 Novembre 2026 Diffusion du programme.

Dispositions particulières :

Parc à bateaux place de la Levade, ce parking sera réservé aux véhicules des clubs.

Accès au parc à bateaux : quartier St Jacques rue Lattre de Tassigny, prendre la rue des Minotiers puis rue de l'Abreuvoir.

Porte numéro obligatoire placé à l'avant du bateau (numéros de ligue).

Service médical assuré par médecin présent sur les lieux.

Sécurité sur l'eau : 3 canots moteurs.

Classement à l'issue du parcours du matin déterminera les courses de l'après-midi : Les temps seront pris à la montre.

Réunion des délégués : à **8h45, sous le tivolì à l'arrivée des courses.**

Première course à 10h00, soit 9h30 départ du ponton d'embarquement, puis départ toutes les 60 secondes.

Si le niveau de la Charente est au niveau orange sur le site Vigicrue et en vigilance orange par météo France, le CYRC annulera la manifestation (décision prise au plus tard le 19 novembre 2026).

Christophe Collin
Président Cognac YRC

DISCIPLINES

Distance de course

<u>Course n°1</u>	8 de pointe ou couple avec barreur J16H (U17)	JH16/ 8+ ou 8x+	3000 m
<u>Course n°2</u>	4+ ou 4 de couple avec barreur/ Yolette J16H (U17)	JH16/4x+ ou4+	3000 m
<u>Course n°3</u>	8 de pointe ou couple avec barreur SH	SH 8+	3000 m
<u>Course n°4</u>	4+ ou 4 de couple avec barreur/ Yolette SH	SH 4+ ou 4x+	3000 m
<u>Course n°5</u>	8 de couple avec barreur J14H (Chpt Jeune) (U15)	JH 14 /8X+	3000 m
<u>Course n°6</u>	4 de couple avec barreur/ Yolette J14F (Chpt Jeune) (U15)	JF14 Y, JF14/4x+	3000 m
<u>Course n°7</u>	8 de pointe ou couple avec barreur J16F (U17)	FJ16 8+ ou 8x+	3000 m
<u>Course n°8</u>	4+ou 4 de couple avec barreur/ Yolette J16F (U17)	JF16/4x+ ou4+	3000 m
<u>Course n°9</u>	8 de couple avec barreur J14F (Chpt Jeune) (U15)	J14F8X+	3000 m
<u>Course n°10</u>	4 de couple avec barreur/Yolette J14H (Chpt Jeune) (U15)	J14HY, J14H4x+	3000 m
<u>Course n°11</u>	8 de couple avec barreur J14 Mixte (Chpt Jeune) (U15)	J14 50%H/50%F	3000 m
<u>Course n°12</u>	4 de couple avec barreur / Yolette J14 Mixte(U15)	J14 50%H/50%F	3000 m
<u>Course n°13</u>	8 de pointe ou couple avec barreur SF	SF 8+ ou SF 8x+	3000 m
<u>Course n°14</u>	4+ ou 4 de couple avec barreur/ Yolette SF	SF 4+ ou 4x+	3000 m
<u>Course n°15</u>	8 avec barreur (pointe ou couple) Sénior Mixte	S 50%H/50%F	3000 m
<u>Course n°16</u>	4+ ou 4 de couple avec barreur/ Yolette Sénior mixte	S mixte 4x+ou 4+	3000 m
<u>Course n°17</u>	8 de pointe ou couple avec barreur J18F (U19)	FJ18 8+ ou 8x+	3000 m
<u>Course n°18</u>	4+ ou 4 de couple avec barreur/ Yolette J18F(U19)	JH16/4x+ ou4+	3000 m
<u>Course n°19</u>	8 de pointe ou couple avec barreur J18H (U19)	HJ18 8+ ou 8x+	3000 m
<u>Course n°20</u>	4+ ou 4 de couple avec barreur/ Yolette J18H(U19)	JH16/4x+ ou4+	3000 m

Les heures de départ se feront selon les engagements reçus.

1^{ère} départ : 10h00 soit 9h30 départ du ponton.

Merci de bien vouloir nous envoyer par mail (avironcognac@wanadoo.fr)

les détails de vos coques (couple ou pointe) que vous comptez utiliser et mettre à disposition pour cette journée.

Voir document joint « rotation des coques ».

***Nous ferons un classement J12 et J13/14 selon les engagements**

Programme de l'après-midi : 500 m. Les séries seront établies par rapport aux résultats du matin

13h00 : premier embarquement.

13h30 : début des courses sur 500m départ du port arrivé devant les tours de Cognac.

Vers 16h30 : remise des récompenses

Christophe Collin
Président Cognac YRC